Envoyé en préfecture le 02/05/2017
Reçu en préfecture le 02/05/2017
Affiché le 02 05 2017
ID : 030-213001530-20170414-2017BUDGETS_6-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE MALONS ET ELZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 avril 2017

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal 11
Nombre de membres en exercice 11
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération 11

L'an **deux mille dix-sept** et le **quatorze avril** à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MALONS ET ELZE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe GAILLARD, Maire.
Convocation du 4 avril 2017 affichée le 4 avril 2017.

Présents : M. Philippe GAILLARD, M. Philippe DUMAS, Mme Ghislaine GELMETTI, Mme Michèle MARC, M. Jean OLIVA, M. Daniel THOMAS, M. René REGIS, Mme Magali AMISSANO.

Excusés : M. Johan LODS procuration à Mme Magali AMISSANO
Mme Marie-Thérèse PASSE procuration à M. Philippe GAILLARD
Mme Eve ALEXANDRE procuration à M. Philippe DUMAS

Mme Magali AMISSANO a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Budget de l'eau et de l'assainissement - Budget primitif - Année 2017

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'adoption du budget primitif suivant :
- Section d'exploitation : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à ..... 36 000.00 €
- Section d'investissement : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à ..... 17 000.00 €

Résultat du vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.
Le Maire, M. Philippe GAILLARD.

MAIRIE DE MALONS ET ELZE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
30 (Gard)